

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

JEUDI 17 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, le dix sept avril, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil de communauté élus par les conseils municipaux des communes membres se sont réunis dans la salle du conseil de la commune de Jarrie sur la convocation qui leur a été adressée par le président sortant, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

En exercice : 48

Présents : 48

Votants : 48

Présents : Renaud ARBARET, Geneviève BALESTRIERI, Jean-Claude BIZEC, Michel BONNET, Françoise BONNIEL, Gilles CAILLAT, Francis CARRE, Jean-Noël CAUSSE, Joëlle CERONI, Bernard CHARVET, Georges CLAVERI, Joseph CLAVIER, Françoise CLOTEAU, Gérard CRET, Gérard DARCUEIL, Jean-Pierre DECAVELE, Elise DEGANO, Louis DI CIENZO, Michel DOFFAGNE, Jean-François FALLET, Magdeleine FASOLA, Jean-Michel FINET, Jean-Marc GAUTHIER, Brigitte GOILLOT, Norbert GRIMOUD, Raphaël GUERRERO, Patrick GUTIERREZ-ALCARAZ, Jean-François GUTIERREZ-MARTINEZ, Denis HAMEL, Bernard LE RISBE, Yann LIOTARD, Gilles MARGAT, Patrick MARRON, Robert MEYER, Jérôme MONTEFERRARIO, Alain MONTEILLET, François MUSSO, Jacques NIVON, Hélène PERRIN, Danièle SCIMONE, Gilles STRAPPAZZON, Roger TASSAN, Jean-Claude VAYR.

Absents représentés : Claude BOUJARD représenté par Cyrille PLENET, Jean-Louis CAIX représenté par Thierry BILLONDEAU, Laurent JOHNSON représenté par Alain NICOLAS-GUIZON, Michel REBUFFET représenté par Roger MERITTO, Sylvie VIOLA représentée par Danielle MANTONNIER.

Date de la convocation : 10 avril 2008

Secrétaire de séance : Raphaël GUERRERO

Au cours de cette séance, le Conseil de Communauté,

- **a élu** :

- Norbert GRIMOUD, Président
- Jacques NIVON, 1^{er} vice-Président
- Georges CLAVERI, 2^{ème} vice-Président
- Gérard CRET, 3^{ème} vice-Président
- Gérard DARCUEIL, 4^{ème} vice-Président
- Michel DOFFAGNE, 5^{ème} vice-Président
- Francis CARRE, 6^{ème} vice-Président
- Robert MEYER, 7^{ème} vice-Président
- Gilles STRAPPAZZON, 8^{ème} vice-Président
- Françoise CLOTEAU, 9^{ème} vice-Président

- **a fixé** les indemnités de fonction du Président et des vice-Présidents (45 voix pour et 3 abstentions)

- **a donné délégation** au Président de certaines de ses attributions en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (unanimité).

Norbert GRIMOUD
Président